

Master Linguistique générale et appliquée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Linguistique générale et appliquée. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02040214

HAL Id: hceres-02040214

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040214>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Linguistique générale et appliquée

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La défense

Académie(s) : Paris

Etablissement(s) co-habilité(s) : Paris 3 Sorbonne Nouvelle, INALCO

Mention : Linguistique générale et appliquée

Domaine : Sciences humaines et sociales SHS4-1

Demande n° S3MA140007371

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master *Linguistique générale et appliquée* regroupe deux spécialités qui ont fait l'objet chacune d'une restructuration :

La spécialité *Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers* qui a été réduite au niveau de ses parcours et qui est désormais proposée à partir du M1 et non plus seulement du M2.

La spécialité *Ingénierie linguistique* qui ne sera pas évaluée ici. Cette spécialité, portée par l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), fait l'objet d'une appréciation dans le cadre d'une autre demande d'habilitation.

Cette mention, qui s'appuie sur une approche pluridisciplinaire, vise à offrir une formation en linguistique générale ouverte sur le monde socio-économique. Les passerelles entre les deux spécialités du master *Linguistique générale et appliquée* sont possibles et des mutualisations sont proposées à l'intérieur même de la mention, mais aussi avec d'autres mentions de l'Université Paris Ouest ou encore d'autres établissements d'enseignement supérieur. La mention est adossée à un laboratoire de recherche en linguistique (MoDyCo - UMR 7114 Modèles, Dynamiques, Corpus) ainsi qu'à deux écoles doctorales (Ecole Doctorale 139 Connaissance, Langage, modélisation et Ecole Doctorale Internationale Culture, Education, Communication).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier ne présente pas de réel projet pédagogique au niveau de la mention. Les spécialités sont vaguement présentées les unes après les autres sans qu'aucun lien ne soit fait pour comprendre dans quelle mesure la formation favorise les réorientations et les parcours progressifs et individuels des étudiants. Aucune information n'est disponible concernant l'organisation pédagogique ou encore la structure générale du master *Linguistique générale et appliquée*. (Le schéma mentionné dans la rubrique « autres documents » ne figure pas dans le dossier). La politique des stages est également absente.

Le master se présente comme une formation pluridisciplinaire unique en France qui doit néanmoins faire face à la concurrence de 11 autres masters proposés dans la région Ile de France. La mention s'appuie sur un réseau actif de partenaires académiques et socio-économiques. D'une part, des collaborations existent avec différents types d'établissements d'enseignement supérieur sous la forme de conventions ou de co-habilitations (école d'orthophonie, école de commerce, universités ...). D'autre part, l'adossement au milieu socio-professionnel (association, hôpital, cabinet de consultant...) est assuré à la fois par la participation d'intervenants dans la formation et l'accueil des étudiants en tant que stagiaires (le taux d'intervenants extérieurs à l'équipe pédagogique s'élève, depuis 2006, à 40 % en M1 et M2). Cependant, le positionnement de la mention au niveau local et régional n'est pas suffisamment explicite. L'ouverture internationale est appréciable, mais ne favorise pas suffisamment la mobilité étudiante qui concerne, au total, 7 étudiants dans le précédent contrat quadriennal.

La variété des profils et l'origine géographique (étudiants, professionnels, diplômés d'écoles...) constatées des étudiants correspondent tout à fait aux publics ciblés pour cette mention. Les flux des étudiants sont satisfaisants pour les deux spécialités, mais l'absence de données ne permet pas d'apprécier l'analyse du devenir des diplômés au niveau de la mention. Les tableaux des indicateurs fournis sont incomplets. Aucune information sur le bilan prévisionnel pour la prochaine période n'est communiquée au niveau de la mention.

Le dossier indique que le master dispose d'un conseil de perfectionnement sans donner aucune autre précision sur le pilotage de la mention. L'équipe pédagogique n'est pas décrite, l'autoévaluation n'est pas présentée et les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation ne sont pas prises en compte. Dans l'ensemble, la demande d'habilitation est mal renseignée ce qui nuit à la qualité du dossier.

- Points forts :

- Le public de la formation est bien identifié au regard des objectifs propres à la mention.
- Les partenariats engagés avec les milieux académiques et socio-économiques sont pertinents.

- Points faibles :

- Le manque d'information et les nombreuses imprécisions rendent malaisée l'évaluation de la mention sur de nombreux aspects (ex. appréciation des mutualisations, bénéfices de l'adossement à la recherche pour les étudiants, pilotage de la mention...).
- L'articulation entre les deux spécialités de la mention n'est pas claire.
- La professionnalisation des étudiants n'est pas prise en compte (objectifs professionnels absents, pas de politique de stage, aucun suivi des diplômés).
- La mobilité étudiante n'est pas suffisamment développée.

Recommandations pour l'établissement

Le dossier mériterait d'être retravaillé sur le fond de manière à démontrer la cohérence de la mention qui apparaît, au regard des éléments fournis, comme une juxtaposition de deux spécialités peu articulées. Un tel travail permettrait sans doute de mieux valoriser le projet pédagogique de la mention qui pour le moment n'est pas clairement exposé. Les informations manquantes doivent être complétées notamment en ce qui concerne les changements proposés par rapport à la formation actuelle, les objectifs d'apprentissage, les visées professionnelles, l'analyse du devenir des diplômés, les modalités pédagogiques (acquisition des compétences, évaluation), le pilotage de la mention, la prise en compte des recommandations de l'AERES ou encore les résultats de l'autoévaluation (si elle a été réalisée). Il faudrait aussi clarifier l'organisation pédagogique du master et les aspects liés à la professionnalisation des étudiants qui sont des critères déterminants pour apprécier la qualité d'une formation universitaire. Enfin, il conviendrait de poursuivre l'ouverture internationale en renforçant la mobilité étudiante.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers* comporte trois parcours distincts (au lieu de cinq dans la précédente offre de formation). Les parcours DIAPASON et linguistique générale se présentent comme des formations à finalité recherche, alors que le parcours ECRIFORE se veut professionnalisant. Les débouchés de cette spécialité concernent différents secteurs d'activité tels que les industries de la langue, le champ du médico-social et du paramédical, la formation continue et les ressources humaines ou encore la recherche publique. Cette formation s'appuie essentiellement sur les travaux de recherche du laboratoire MoDyCo (UMR 7114 Modèles, Dynamiques, Corpus).

- Appréciation :

Cette spécialité propose une formation tout à fait cohérente qui semble favoriser la progression et l'individualisation des parcours des étudiants. Un tiers des enseignements dispensés (M1 et M2) est dédié à la préparation de la vie professionnelle. Cependant, les objectifs propres à la spécialité ne sont pas formulés et la part des cours dispensés dans le cadre du tronc commun n'est pas clairement identifiable. La présentation actuelle peut donner l'impression d'une structuration un peu artificielle. Si la dimension internationale de la formation ne profite pas complètement aux étudiants (la mobilité concerne en moyenne 2 étudiants sortants et entre 1 et 7 étudiants entrant selon les années en M1 et en M2), des efforts sont réalisés en vue de renforcer cet aspect (3 nouveaux accords de coopération doivent être prochainement signés avec des établissements universitaires au Brésil, en Suisse et au Canada).

L'attractivité de la spécialité est satisfaisante. Une augmentation des effectifs est observée tous les ans (sauf en 2011/2012 pour le niveau M2). Le nombre d'inscrits est passé de 10 à 45 en M1 entre 2007 et 2012 et de 10 à 36 en M2 entre 2007 et 2011 (28 en 2011/2012). L'origine géographique et statutaire des étudiants est variée (professionnels, étudiants venant d'une autre formation, internationaux...) et correspond bien aux objectifs affichés. Un dispositif de suivi des promotions a été mis en place par l'équipe pédagogique (39 % des étudiants inscrits en M2 proviennent d'une autre formation que le M1 correspondant). Le tableau des indicateurs montre que les deux tiers des étudiants sont parvenus à s'insérer professionnellement en 2009/2010 et que un quart des diplômés se sont inscrits en doctorat en 2010/2011. Le master s'appuie également sur le réseau des anciens en vue de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Toutes ces mesures attestent de l'intérêt porté au devenir des diplômés.

La présentation de l'équipe pédagogique montre une répartition à la fois équilibrée (60 % EC, 40 % d'intervenants extérieurs) et cohérente avec les objectifs de la formation. La spécialité organise un même jury pour les trois parcours et un conseil de perfectionnement qui associe les membres de l'équipe pédagogique, ainsi que les partenaires académiques de la spécialité. Une évaluation de la formation par les étudiants est organisée et discutée au sein du conseil qui propose des améliorations et définit les modalités d'accueil et de suivi des étudiants. Le pilotage de la spécialité semble être assuré de manière très satisfaisante.

- Points forts :

- Le suivi des diplômés est assuré et les perspectives réelles sont en adéquation avec les objectifs professionnels affichés.
- La formation offre des parcours structurés et cohérents.
- La spécialité bénéficie d'un environnement scientifique et socio-économique stimulant.



- Point faible :
 - La structure pédagogique de la spécialité manque de lisibilité et les choix offerts aux étudiants ne sont pas très clairs.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'afficher les objectifs propres à la spécialité et de montrer clairement l'articulation entre les trois parcours en faisant ressortir, par exemple, les cours communs de manière lisible. Tous les intitulés redondants mériteraient d'être reformulés car tel qu'il est présenté actuellement le programme des enseignements n'est pas très lisible (toutes les UE et quelques enseignements se répètent chaque semestre et d'une année sur l'autre). Les efforts en matière d'ouverture internationale doivent être poursuivis.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Ingénierie linguistique (IL)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

INALCO, Sorbonne Nouvelle Paris 3 et Paris 10.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 et Paris Ouest La Défense.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

INALCO.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Université Paris 10 et Université Paris 3.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Les compétences visées par la spécialité correspondent à une formation dans le domaine du traitement automatique de l'information multilingue. Ces compétences sont de deux types : compétences en linguistique (TAL) ; compétences en statistique.. La formation met par ailleurs l'accent sur l'aptitude à s'intégrer dans des projets collectifs multidisciplinaires. Qu'il s'agisse de transformer des données en information ou de présenter des résultats d'analyses linguistiques, l'insistance est mise sur l'aspect plurilingue de la formation.

- Appréciation :

La spécialité apparaît comme une formation attractive très équilibrée, dont les objectifs, bien définis, sont parfaitement adaptés aux emplois auxquels peuvent postuler les diplômés. En ce qui concerne le contenu de la formation, les UE se complètent et s'enchaînent logiquement, avec une bonne répartition de ce qui relève du traitement automatique et de ce qui relève de la linguistique théorique et de la linguistique descriptive. Bien qu'il s'agisse d'une filière professionnalisante, on jugera comme très positif le bon adossement de la spécialité à quatre équipes de recherche (une à l'INALCO, deux à Paris 3 et une à Paris Ouest Nanterre la Défense) impliquées dans la formation. Il est dommage que le dossier manque de précisions sur l'aspect professionnalisant (pourtant apparemment très présent) et sur la transversalité développée dans les quatre parcours de la formation. Qu'en est-il par exemple des compétences générales (« s'intégrer dans des projets pluridisciplinaires ») ? S'agit-il simplement de perspectives (« Il est souhaitable de ... ») ? Il est par ailleurs surprenant que l'ouverture à l'international apparaisse comme très réduite, alors que c'est l'un des points forts des autres spécialités de la mention. Il faut souligner l'attractivité de l'INALCO par rapport aux deux autres universités partenaires (Paris 3 et Paris 10). Les informations sur le devenir des diplômés ne sont pas encore disponibles, l'enquête n'ayant été lancée qu'en 2011. Les quelques indications données semblent faire état d'une situation satisfaisante, mais on ne sait pas si elles concernent l'ensemble des trois universités ou si elles sont propres au public de l'INALCO.

- Points forts :

- La solidité des enseignements et le bon équilibre des contenus.
- L'attractivité du diplôme.



- Points faibles :
 - Le manque d'information sur la formation professionnelle et sur l'acquisition des compétences « transversales ».
 - L'absence de suivi des étudiants diplômés.

Recommandations pour l'établissement

Des mutualisations avec la spécialité correspondante de l'Université Paris 13 seraient souhaitables. Elles pourraient consolider l'attractivité (déjà satisfaisante) des deux formations, les thématiques se présentant comme relativement complémentaires.

De la même façon, devraient être envisagées des liaisons avec la spécialité *Traduction*, qu'il s'agisse de celle de la mention INALCO ou de celle de la mention de Paris 3. Cette coopération pourrait concerner les aspects relevant de la traduction à proprement parler, mais également les aspects « ingénierie des langues », que les autres spécialités disent vouloir développer.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom LACHERET Anne

Email alachere@u-paris10.fr

I/ Observations relatives à la MENTION

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale

Il apparaît avant tout que l'expert a été très gêné par la qualité matérielle du dossier qui lui a été transmis (3 recommandations sur 4 concernant davantage la forme du dossier que la mention elle-même), situation qui s'explique par une chaîne de traitement complexe en voie de rodage dans le cadre d'une application de saisie en ligne expérimentale sur UPO. Nous sommes nous-mêmes consternés par le rendu matériel final et nous tenons à nous en excuser auprès de l'AERES pour la part qui nous incombe.

Si, à ce propos, il nous a été affirmé qu'une réponse globale de l'établissement devait être fournie sous la rubrique « erreurs factuelles », nous souhaitons néanmoins apporter quelques explications concernant les conditions d'élaboration du dossier. Celui-ci a été entièrement réalisé par le biais d'une plateforme mise en place par l'université pour la première fois et qui ne nous permettait pas de voir le document dans la forme où l'expert l'a reçu (l'ordre des rubriques du document final n'était notamment pas celui que nous avons sur la plateforme). En outre, l'expert n'a, semble-t-il, pas eu accès à trois pièces majeures pour la lisibilité du dossier (fiche autoévaluation, schéma présentant l'architecture globale du master, présentation de la Spécialité *Ingénierie Linguistique* dans le dossier présenté par l'INALCO) alors que nous les avons bien annexées au document de demande d'habilitation (nous les joignons donc à nouveau). Ces documents sont cruciaux puisqu'ils permettent de prendre la mesure du projet pédagogique qui sous-tend la mention et de sa structure générale. Il est donc légitime qu'en l'absence de ces documents, l'expert souligne dans l'introduction de l'appréciation globale : « le dossier ne présente pas de réel projet pédagogique au niveau de la mention (...). Aucune information n'est disponible concernant l'organisation pédagogique ou encore la structure générale du master Linguistique générale et appliquée. (Le schéma mentionné dans la rubrique autres documents ne figure pas dans le dossier). »

Par ailleurs, il nous avait été affirmé par la cellule de pilotage qu'une opération de lissage et d'harmonisation serait réalisée pour supprimer la redondance induite par la saisie en ligne des informations. Mais nous venons d'apprendre que, faute de temps, cette opération n'a pas pu être réalisée. L'omission de cette étape cruciale a sans doute rendu la tâche d'expertise particulièrement laborieuse et est certainement à l'origine de cette impression de fragmentation et de morcellement qui ressort de l'expertise.

Ces dysfonctionnements sont extrêmement dommageables puisqu'ils constituent une perte de temps autant pour les experts de l'AERES que pour les porteurs de

dossier, dans un processus qui est déjà très chronophage pour les uns et les autres.

Enfin, le fait que l'une des deux spécialités (*Ingénierie linguistique*), portée par l'INALCO, ait fait l'objet d'une appréciation par un autre expert de l'AERES dans le cadre d'une autre demande d'habilitation et n'ait pas donné lieu à une évaluation dans le cadre de la demande d'habilitation de la mention LGA ne peut pas conduire à une vision globale cohérente de la mention. Cette situation est renforcée par le fait que la réponse de l'INALCO à l'AERES concernant la spécialité ingénierie linguistique, qui avait été annexée au dossier, n'a pas été transmise à l'expert.

En conclusion, si notre dossier, dans sa présentation matérielle, peut mériter la note C, nous continuons de penser que cette note n'est pas justifiée pour notre formation. Avec la note C, nous payons le prix fort de ces différents aléas, puisqu'ils ont empêché en bonne partie l'expert de se faire un avis objectif en particulier sur le dynamisme et la viabilité de la mention ainsi que sur l'articulation harmonieuse entre les deux spécialités et sur laquelle nous allons être obligés d'argumenter dans cette réponse.

Nous répondrons point par point sur les points faibles supposés de notre formation, mais auparavant une remarque globale nous semble nécessaire : les deux spécialités de notre mention reçoivent des appréciations et des notes respectables respectivement pour « projet pédagogique », « insertion professionnelle » et « poursuite d'études et pilotage de la mention » (ABA pour *Ingénierie linguistique* et BAA pour *Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers*), tandis que notre mention reçoit les notes CCC. Nous ne saisissons pas ce hiatus et l'interprétation qui doit en être faite, sinon qu'elle met en péril une formation qui a régulièrement progressé en termes de flux d'étudiants depuis l'évaluation LMD3 et qui a su consolider ses partenariats.

Concernant le problème de fond mentionné dans l'expertise: « la mention apparaît au regard des éléments fournis comme une juxtaposition de deux spécialités peu articulées », nous donnerons une première réponse globale, avant d'argumenter sur les différents points épinglés par l'expert. Certes, dans ce genre de dispositif, l'homogénéisation est un pari difficile (*Ingénierie linguistique* est non seulement cohérente avec l'INALCO et Paris 3 mais également avec le département d'InfoCom d'UPO), mais les réponses apportées plus bas démontrent d'une part que cette homogénéisation n'est pas impossible et que nous nous y employons au quotidien, et d'autre part, et par voie de conséquence, que cette mention repose sur une cohérence et une identité réelle. C'est un fait qu'une des spécialités (IL) est décentrée grâce aux cohabilitations mais c'est aussi une évidence que ce qui fait l'intérêt de ce master fait en même temps sa difficulté ; dans un contexte où, d'un côté, le système (au niveau national) encourage les cohabilitations et les mutualisations plurielles, et, de l'autre, il ne semble pas prêt à gérer les conséquences que cela peut induire (décalage temporel entre les différentes évaluations, données qui ne peuvent pas être sommées au niveau de la mention LGA mais nécessairement superposées étant donné les cohabilitations plurielles de la spécialité *Ingénierie linguistique*, dont équipes pédagogiques, effectifs, politique de stage, etc).

Points forts

Nous tenons à remercier l'AERES d'avoir été sensible au travail effectué pour identifier le public et proposer une formation à la mesure de ses besoins tant

	disciplinaires que professionnalisants, ainsi qu'à la richesse et la fécondité des partenariats noués.
Points faibles	<p>L'Etablissement apporte <i>infra</i> une réponse globale sur le suivi des cohortes d'étudiants (mise en place de l'OVE au niveau de l'Etablissement) et sur l'évaluation de la formation par les étudiants).</p> <p>A l'argument : manque d'articulation claire entre les deux spécialités, nous souhaitons répondre par deux points</p> <p>1. Nous pensons avoir été clairs dans nos objectifs (voir dans le document remis à l'expert, en particulier les rubriques « Orientations scientifiques et professionnelles de la formation » et « Structure de la formation : articulation éventuelle des spécialités avec un tronc commun, articulation entre le M1 et le M2 » et « Positionnement dans l'Environnement scientifique et socio-économique »). Ces objectifs sont aussi présentés dans la fiche manquante (cf. <i>supra</i>) Auto-évaluation. Nous en rappelons ici les grands principes. Les spécialités et leurs différents parcours ont été conçus au niveau d'une exigence commune qui constitue l'ossature du master LGA : tout en respectant la spécificité des différents parcours (en termes de contenu et d'acquisition des compétences spécifiques) , spécificité <u>qui légitime la notion même de parcours justement</u>, l'exigence de cette mention est d'arriver à interfacier savoirs fondamentaux en linguistique théorique et descriptive (dont l'offre de formation est commune aux deux spécialités) et terrain appliqué (enseignements variables en fonction du terrain visé). Cette approche s'inscrit dans le cadre global du développement universitaire actuel en linguistique et plus généralement nous semble-t-il en SHS, où il s'agit de multiplier les interfaces entre les activités de recherche fondamentale et appliquée, les formations universitaires et le terrain sociétal.</p> <p>2. Nous sommes conscients qu'il faut continuer nos efforts dans ce sens, en particulier en développant passerelles, co-directions et partage de compétences entre les enseignants qui constituent l'équipe. Nous n'avons effectivement pas suffisamment fait entendre dans le dossier les éléments positifs qui vont dans ce sens. Notamment, nous soulignons trois faits qui illustrent a) l'articulation entre les deux spécialités, b) l'impact très positif sur le devenir des étudiants et c) contrairement à ce qui est souligné dans les points faibles évoqués dans la synthèse, le bénéfice de l'adossement à la recherche pour les étudiants.</p> <p>Fait 1. Les étudiants peuvent circuler d'une spécialité à l'autre et se réorienter le cas échéant. Ainsi, une étudiante formée initialement en Ingénierie linguistique a cumulé en M2 les deux spécialités DEFI et DIAPASON (promotion 2011-12) ; une étudiante a suivi un M1 Ingénierie linguistique et un M2 ECRIFORE (promotion 2012-13). Précisons que toutes deux poursuivent sur des projets de thèse financés cette année, dont une à UPO sur un contrat doctoral.</p> <p>Fait 2. Le laboratoire Modyco, sur lequel s'appuie la formation, est devenu ces deux dernières années une ressource de stage précieuse, notamment à travers une quinzaine de programmes ANR. Ces programmes ont permis à des étudiants de nos masters de trouver des stages dans la continuité de leurs parcours (par exemple, 5 étudiantes en industrie de la langue ont réalisé leurs stages en linguistique de corpus sur l'ANR Rhapsodie). Ils permettent également dans certains cas, un</p>

décloisonnement des spécialités et une circulation des savoirs : deux étudiantes de DEFI font cette année leur stage au sein du projet ADYLOC (GDR Langues, langage oral, cognition) dont l'interlocuteur principal est en principe le parcours Diapason. Par ailleurs, grâce à ces stages et l'ouverture disciplinaire qu'ils permettent, deux étudiantes d'IL-Recherche et Développements ont bénéficié en juillet dernier de financements de thèse ; l'une, dans la continuité de ses stages au sein de l'ANR Rhapsodie, conduit sa thèse grâce à un contrat doctoral à Paris Ouest, en linguistique théorique et formelle, sur la typologie textuelle à l'oral et la modélisation intonosyntaxique ; l'autre, issue de cette même formation, bénéficie d'un financement du Fond National Suisse pour travailler en cotutelle (université de Neuchâtel, université Paris Ouest) sur les marqueurs linguistiques de la référence (expressions référentielles et constructions prosodiques) dans les maladies neurodégénératives, c'est-à-dire qu'elle entreprend une recherche qui cumule ses savoir-faire en linguistique informatique (création de bases de données cliniques et exploitation statistiques) et les thématiques de la linguistique cognitive dans une perspective clinique.

Fait 3. Pour l'heure, nous continuons à nous mobiliser pour renforcer les passerelles entre les spécialités ; les résultats des demandes de postes que nous serons amenés à faire ces prochaines années seront, de ce point de vue là, décisifs. Pour illustration, suite au départ en retraite en septembre prochain de notre collègue Marcel Cori, responsable du parcours DEFI, nous venons de recruter sur un profil TAL, une professeure dont la formation initiale est l'informatique et dont les domaines de recherche concernent la modélisation informatique des mécanismes de structuration textuelle en relation avec l'analyse des catégories TAM (Temps, Aspect, Modalités, Enonciation) et l'étude des apports méthodologiques des travaux menés en typologie textuelle. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu entre notre nouvelle collègue et les responsables du parcours ECRIFORE depuis son élection en mai dernier, notamment dans l'optique d'organiser des stages bi-profils (étudiant Ingénierie/étudiant ECRIFORE) dans le cadre d'ANR à laquelle notre collègue participe ou dont elle est porteuse, en particulier sur la navigation dans les textes à partir d'indices temporels. Dans le même esprit, nous espérons pouvoir recruter rapidement un professeur spécialiste des troubles du langage et des bases de données cliniques qui puisse faire interagir autour d'enseignements nouveaux en bases de données, le parcours DIAPASON et la spécialité Ingénierie linguistique. Un tel environnement nous permettra de poursuivre la voie ouverte à des thèses à l'interface des spécialités couvertes par notre master.

Ces faits illustrent que l'objectif visé, sur le versant des débouchés, mentionné par l'expert à la page 2 de son rapport : « les débouchés de la spécialité FLDL concernent différents secteurs tels que les industries de la langue, le champ du médico-social et du paramédical », n'en reste pas à une simple déclaration de principes mais correspond à des actions concrètes en termes de projet pédagogique innovant.

Selon l'expert, « on ne nous aide pas à comprendre dans quelle mesure la formation favorise les réorientations et les parcours individuels des étudiants ».

Nous ne comprenons pas cette critique car l'expert écrit au sujet de la spécialité FLDL (p. 4 du rapport) : « Cette spécialité propose une formation tout à fait cohérente qui semble favoriser la progression et l'individualisation des parcours des étudiants ». Par ailleurs, nous espérons que le tableau synoptique, qui a été joint au

dossier et que nous communiquons à nouveau, permettra à l'expert d'en prendre la mesure au niveau global de la mention.

L'expert note de manière implicite la contradiction de notre argumentation (p. 2 du rapport) : « le master se présente comme une formation pluridisciplinaire unique en France, qui doit néanmoins faire face à la concurrence de 11 masters proposés dans la région Ile de France ».

Or, en prenant le temps de décrire scrupuleusement les différentes formations en question au regard de notre programme de formation (§ : Positionnement de cette formation dans la carte régionale des formations), nous avons au contraire montré qu'il n'y avait a priori pas concurrence puisque le dispositif de formation mis en place sur Nanterre n'est aucunement présent dans les autres masters décrits. Cette situation explique d'ailleurs l'attractivité de notre master auprès d'étudiants d'origine géographique très variée. Cette attractivité est mentionnée dans le document remis à l'expert où nous soulignons que pour la promotion 2012-2013 inscrite en FL&DL, 6 étudiants sont originaires de province et 12 de l'étranger.

Il nous est reproché que le positionnement de la mention au niveau local et régional n'est pas suffisamment explicité. Or, 6 lignes avant (cf. remarque *supra*), il est indiqué que nous devons faire face à la concurrence de 11 autres masters proposés dans la région Ile de France. Ce qui suppose qu'on les a présentés de manière explicite, ce qui est effectivement le cas.

L'expert regrette que l'ouverture internationale et la mobilité étudiante ne soient pas assez développées. Nous reconnaissons que nos relations internationales ne sont pas encore toutes suffisamment valorisées par des conventions officielles au niveau du master : notamment des collaborations actives au niveau recherche, comme en témoigne le fait que plusieurs étudiants partent à l'étranger pour effectuer leur doctorat suite au master (trois étudiants d'IL R&D 2012-13 ont obtenu des bourses de thèses à l'étranger). L'expert note par ailleurs (p. 6 du rapport) que c'est l'un des points forts de la spécialité FLDL). Pour ce qui concerne la spécialité Ingénierie linguistique, l'ouverture internationale et la mobilité étudiante sont maximales dans la mesure où la spécialité est cohabilitée avec l'INALCO dont c'est le fondement même. Les évolutions sur ce plan (nouvelles conventions signées) étaient répertoriées dans le dossier AERES d'évaluation de la spécialité IL auquel l'expert n'a pas eu accès. Nous avons également présenté en détail dans notre document le programme DIAPASON mobilité 2012-2013 (PRODIAMO), qui témoigne de notre investissement dans la mobilité et qui, a permis cette année à deux étudiantes FLDL de suivre le master tout en faisant leur stage au Canada. Par ailleurs, parmi les autres masters qui ont été très bien évalués au sein de notre l'UFR, nous constatons qu'en moyenne, la mobilité ne concerne pas plus de 5 étudiants, là où l'expert note (p. 2 du rapport) : « l'ouverture internationale est appréciable mais ne favorise pas suffisamment la mobilité étudiante qui concerne **au total 7 étudiants** dans le précédent contrat quadriennal ». Cela nous donne l'impression qu'il y a un poids, deux mesures : il y a là des différences entre les disciplines que nous pouvons entendre, mais dont nous faisons injustement les frais.

L'expert relève ensuite l'absence de données sur le devenir des diplômés au niveau de la mention, mais il note également (p. 4) parmi les points forts de la spécialité FLDL : « le suivi des diplômés est assuré et les perspectives réelles sont en

adéquation avec les objectifs professionnels affichés ». Pour le master IL, ces données sont présentes et commentées dans le dossier AERES d'évaluation de la spécialité auquel l'expert n'a pas eu accès. Ici encore, il était impossible de faire un tableau global au niveau de la mention, parce que ces données ne sont pas sommables en raison des cohabilitations plurielles de la spécialité IL (pour mémoire : Paris 3, l'INALCO et enfin le Master InfoCom au sein d'UPO).

L'expert souligne que « le dossier indique que le master dispose d'un conseil de perfectionnement sans donner aucune précision sur le pilotage de la mention ».

Nous nous permettons de reprendre ici la description du conseil de perfectionnement qui se trouve dans le dossier (rubrique Pilotage de la mention, sous-rubrique Consitution et rôle des Conseils de perfectionnement) :

Le conseil de perfectionnement est constitué :

- des responsables de la spécialité, Anne Lacheret et Sarah de Vogué pour la spécialité Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers, Sylvain Kahane pour la spécialité Ingénierie linguistique,

- des responsables de chaque parcours : Caroline Bogliotti pour le parcours DIAPASON, Frédérique Sitri pour le parcours ECRIFORE, Françoise GADET pour le parcours Linguistique générale, Marcel Cori pour le parcours DEFI,

- des collègues investis dans la mise en place de conventions à l'international : Denis Le Pesant qui a élaboré la convention avec Novossibirsk, Maria Khilstedt qui s'occupe de la convention avec les universités suédoises.

Ce conseil suit attentivement les évaluations faites par les étudiants, ainsi que les effectifs de chaque cours. Chaque année des nouveaux cours sont mis en place, pour s'adapter mieux au public et au projet ; cela suppose d'en fermer d'autres, ce qui est difficile ; certains cours aussi sont mis en place grâce aux nouvelles conventions avec des institutions partenaires (ISRP notamment pour DIAPASON, le département de Gestion pour ECRIFORE). Les changements ont été importants pendant ces 4 dernières années, dans la mesure où nous devons constamment chercher la bonne formule. Plusieurs conventions aussi ont été mises en place.

Dans les années à venir, le conseil de perfectionnement continuera à travailler sur le master, notamment en développant la formation continue et les partenariats internationaux.

Chaque spécialité a son jury.

L'expert rappelle par ailleurs que, au niveau de la spécialité FLDL, « la présentation de l'équipe pédagogique montre une répartition à la fois équilibrée (...) et cohérente avec les objectifs de la formation. La spécialité organise un même jury pour les trois parcours et un conseil de perfectionnement qui associe les membres de l'équipe pédagogique, ainsi que les partenaires académiques de la spécialité. Une évaluation de la formation des étudiants est organisée et discutée au sein du conseil qui propose des améliorations et définit les modalités d'accueil et de suivi des étudiants. **Le pilotage de la formation semble être assuré de manière très satisfaisante.** »

Nous regrettons amèrement que cette appréciation positive pour au moins une des spécialités, qui, de fait, a des conséquences importantes pour la viabilité de la mention, soit totalement passée sous silence au niveau de son évaluation globale. D'autant plus, que l'autre spécialité, Ingénierie linguistique, reçoit également la note A pour le pilotage de la formation. Nous rappelons encore une fois que la spécialité

Ingénierie linguistique est cohabilitée avec d'autres établissements et en partie commune à d'autres mentions de Paris Ouest, ce qui ne peut permettre d'avoir un pilotage totalement unifié au niveau de la mention et que toute décision prise par le comité de pilotage de la mention doit donc être négociée au coup par coup avec les partenaires.

Autoévaluation non présentée et plus loin « les informations manquantes doivent être complétées notamment en ce qui concerne (...) les résultats de l'autoévaluation (si elle a été réalisée). » Voir réponse de l'établissement : la fiche d'autoévaluation a bien été transmise mais apparemment, il y a eu un problème de conversion de format au moment de la transmission. Elle est donc à nouveau jointe au format PDF.

L'expert écrit que « les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation ne sont pas prise en compte ».

Il n'y avait pas de recommandations au niveau de la mention lors de la précédente évaluation. L'expert fait donc probablement référence aux trois points faibles soulignés dans cette évaluation antérieure.

Le premier concernait les faibles effectifs : dans la mesure où les deux spécialités ont connu des progressions d'effectifs significatives, nous avons le sentiment d'avoir pris en compte les remarques de l'AERES par des actions de promotion ciblée.

Le deuxième concernait seulement la spécialité FLDL et nous l'avons prise en compte point par point : à savoir le développement à l'international, l'analyse du devenir des étudiants, la réduction des cours. Au sujet du dernier point, l'expert note (p. 4 du rapport) que la spécialité FLDL comporte 3 parcours distincts au lieu de 5 dans la précédente offre de formation. Cette réduction des parcours a inévitablement un impact sur le volume des cours proposés.

Le troisième concernait l'international : nous y avons répondu en supra. Nous ajoutons que comme beaucoup de formations en linguistique, notre formation, notamment ECRIFORE, attire un grand nombre d'étudiants étrangers (chinois, russes, grecs pour la promotion 2012-2013) qui s'intéressent à la langue française, situation qui atteste de l'ouverture à l'international.

Selon l'expert, la professionnalisation (politique de stages, suivis de diplômés) est non prise en compte. En pratique, il n'y a pas de gestion des stages au niveau de la mention, car les stages sont articulés à nos parcours professionnalisants. Les actions de suivi de stages sont cependant très importantes comme il apparaît sans doute trop rapidement dans la rubrique « Environnement de la Mention en Termes d'Entreprises partenaires », et en détail dans les présentations des deux spécialités (dans la rubrique « Organisation en termes d'UE, Modalités pédagogiques »-). Le suivi des diplômés est décrit aussi pour chaque spécialité (dans la rubrique « Résultats connus et Analyse du Devenir des Etudiants diplômés »). L'expert note par ailleurs (spécialité FL&DL, p. 4 du rapport) : « un dispositif de suivi des promotions a été mis en place par l'équipe pédagogique (...) Le tableau des indicateurs montre que les deux tiers des étudiants sont parvenus à s'insérer professionnellement en 2009/2010 et que un quart des diplômés se sont inscrits en doctorat en 2010/2011. » Ajoutons que deux étudiants sur 3 inscrits en doctorats bénéficient d'un financement. Pour la spécialité IL, la réponse de l'INALCO était la suivante : (i) une liste de diffusion (Plurital) permet la transmission d'une centaine d'offres d'emploi et stages chaque année, envoyés, entre autre, par nos anciens élèves, (ii) Le stage obligatoire en entreprise permet de disposer d'un fichier d'une centaine d'entreprises/labos, (iii) Les anciens de la formation nous transmettent régulièrement des offres de stage, des offres d'emploi, des propositions de projets,

etc. A titre indicatif, plus d'une centaine d'offres de stage ont été diffusées à ce jour pour l'année universitaire 2012-2013 sur la liste de diffusion de la spécialité IL.) La très bonne réputation de nos étudiants, qui sont souvent recrutés à l'issue de leur stage, participe de cette pérennisation »

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Nous entendons les recommandations qui portent sur le dossier et sa présentation (« Le dossier mériterait d'être retravaillé sur le fond ... Les informations manquantes doivent être complétées ... »). La troisième recommandation (« Il faudrait aussi clarifier ... ») concerne aussi la présentation du dossier, puisque comme nous avons essayé de le montrer ci-dessus l'organisation pédagogique et les aspects liés à la professionnalisation sont sur le fond construits et pensés, de la même façon qu'ils l'étaient il y a 5 ans.

La seule recommandation qui porte réellement sur le fond concerne la mobilité internationale des étudiants sur laquelle nous avons répondu plus haut.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Sur le critère Insertion professionnelle et poursuite des études choisies, *Fonctionnements linguistiques* et *Dysfonctionnements langagiers* ainsi que *Industries de la langue* ont respectivement A et B, or la mention a C.

Pour pilotage de la formation, *FLDL* et *IL* ont respectivement A et A et la mention a C.

Par ailleurs, cette évaluation fait apparaître une contradiction flagrante avec l'évaluation LMD2 : pour une structure identique concernant le projet pédagogique, et l'articulation entre les deux spécialités, nous sommes notés A dans l'évaluation LMD2 et C dans l'évaluation LMD3. Contradiction d'autant plus surprenante que le pilotage de la formation (noté ici C) a été renforcé et, contrairement à ce qui est affirmé dans le rapport AERES, les recommandations AERES suivies point par point (international, nombre de cours, analyse du devenir des étudiants).

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 1

Intitulé	Ingénierie linguistique
----------	-------------------------

La réponse concernant la spécialité Ingénierie linguistique a été envoyée par l'INALCO, porteur du projet. Nous donnons ci-dessous, pour information, cette réponse.

L'équipe pédagogique de la spécialité « Ingénierie Linguistique » (IL) du MASTER « Sciences du Langage » note une contradiction entre l'évaluation globale de la mention (« Points forts : la bonne insertion professionnelle en ce qui concerne [...] Ingénierie linguistique ») et la note B obtenue pour l'évaluation de la spécialité concernant le point « Insertion professionnelle et poursuite des études choisies ». Elle souhaite apporter ci-dessous quelques précisions quant aux points faibles cités par l'AERES dans son évaluation.

Insertion des professionnels dans la formation

- (1) En moyenne, 40% des intervenants de la spécialité IL sont des professionnels issus de l'industrie. En M2, le pourcentage s'élève à 60 %.
- (2) L'INALCO et Paris Ouest disposent respectivement d'un demi-poste de PAST et d'un poste de PAST.
- (3) Une association d'anciens étudiants, l'AFTAL (<http://tal.univ-paris3.fr/aftal>), fondée par des anciens de la formation IL, participe activement à l'établissement de relations entre académiques et industriels.

-
- (4) Depuis 2005, des journées professionnelles sont organisées chaque année avec des acteurs privés du secteur, par exemple :
- 2013 : <http://tal.univ-paris3.fr/aftal/?p=932>
 - 2012 : <http://fr.slideshare.net/AFTAL>
 - 2011 : http://www.tal.univ-paris3.fr/plurital/affiche_plurital_2010_2011.pdf
 - 2010 : http://jmd.crim.fr/plurital_14_04_2010

Désormais l'AFTAL organise ces journées.

- (5) Une liste de diffusion (Plurital) permet la transmission d'une centaine d'offres d'emploi et stages chaque année, envoyés, entre autre, par nos anciens élèves.
- (6) Le stage obligatoire en entreprise permet de disposer d'un fichier d'une centaine d'entreprises/labo.

Transversalité des enseignements

- (7) L'évaluation des cours se fait par des projets communs à plusieurs UE, de façon à permettre une évaluation transversale, reproduisant ainsi le travail collaboratif en équipe (cf. <http://tim.crim.fr/projetsm2/wiki/doku.php>)
- (8) Ce dispositif transversal, pérenne en M1, est initié en M2 depuis deux ans (notamment dans le cadre des parcours INALCO). Un projet transversal sur 2 ans a débuté cette année en M1, dans la perspective d'un workshop en juin 2014 lors des *Journées internationales d'Analyse des Données Textuelles*. Ainsi, la dimension académique de la professionnalisation n'est pas exclue.

Professionnalisation, recherche & développement

- (9) Les étudiants de la spécialité IL participent aux projets de recherche des équipes. Ces projet reposent en général sur des partenariat académiques-industriels (par exemple : projets Ministère de l'Industrie EVALDA, ANR Vigitermes, SIAP (européen) PRINCIP, ANR C-Mantic, ANR Rhapsodie, ANR Orféo)
- (10) Les étudiants de la spécialité IL participent aux colloques et conférences organisées par les équipes de recherche, auxquelles participent également des industriels. Récemment :
- IXe Conférence internationale Terminologie et Intelligence Artificielle en 2011 ;
 - RECITAL (la conférence étudiante de l'ATALA, association francophone international regroupant chercheurs et industriels du TAL) en 2012 ;
 - Journées internationales d'Analyse des Données Textuelles en 2014.
- (11) Huit anciens étudiants de la spécialité IL ont été ou sont actuellement sous contrat CIFRE, dont sept dans un des laboratoires d'adossement.
- (12) Cinq anciens étudiants de la spécialité IL ont obtenus un Contrat Doctoral depuis 2009 au sein des laboratoires d'adossement
- (13) Cinq anciens étudiants de la spécialité IL ont obtenus une bourse de recherche doctorales hors des établissements de tutelle, dont trois, en 2012, hors de France (Suisse, Royaume-Uni, Suède).

Suivi des anciens étudiants

- (14) Le suivi des anciens diplômés étant une demande institutionnelle récente, l'équipe du MASTER n'a pas fait le choix d'investir dans la création d'outils de suivi global qui, du reste, relèvent des administrations des universités et non des équipes pédagogiques, elle préfère donner la priorité à d'autres tâches jugées plus essentielles à la qualité de la formation, dont l'ancienneté et la réputation dans le monde professionnel (académique et privé) sont les meilleures garanties (le MASTER/DESS existe depuis 1986). L'équipe de Paris Ouest a toutefois mis en place un annuaire des anciens du Master DEFI (avec situation
-

professionnelle mise à jour selon les informations fournies), que l'on peut consulter sur le site web de l'université¹. A noter que l'AFTAL, déjà citée, met actuellement en place une procédure de suivi des anciens étudiants.

- (15) Les anciens de la formation nous transmettent régulièrement des offres de stage, des offres d'emploi, des propositions de projets, etc. A titre indicatif, plus d'une centaine d'offres de stage ont été diffusées à ce jour pour l'année universitaire 2012-2013 sur la liste de diffusion de la spécialité IL.) La très bonne réputation de nos étudiants, qui sont souvent recrutés à l'issue de leur stage, participe de cette pérennisation.

En bref, les informations sur le côté professionnalisant abondent, les compétences transversales sont favorisées, les étudiants diplômés restent en contact avec leur ancienne formation. **La spécialité Ingénierie Linguistique co-habilitée Paris 3 - Paris Ouest - INALCO est sans nul doute une des formations françaises en linguistique les plus professionnalisantes.**

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 2

Intitulé	Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers
-----------------	---

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	Les différents points mentionnés dans l'appréciation globale sont parfaitement exacts. Nous nous permettons cependant de revenir sur un point : il nous est reproché que « les objectifs de la spécialité ne (soient) pas formulés ». Là encore, l'organisation du document laisse sans doute à désirer. Il nous semble cependant avoir formulé ces objectifs dans la rubrique « Orientation scientifique et professionnelle ». Nous reproduisons ci-dessous le passage :
-----------------------------	---

En partant du constat que l'appréhension des dysfonctionnements et des difficultés langagières convoque une expertise linguistique fondamentalement plurielle, l'angle d'attaque qui fédère le champ investi par la spécialité FLDL a pour originalité a) d'interfacier l'approche clinique des troubles du développement/vieillesse langagier à l'écrit et à l'oral et l'approche sociale des difficultés liées à la maîtrise du langage écrit, b) de mettre en place des passerelles entre terrain sociétal, formation et recherche universitaire, c) de placer au cœur des dispositifs de remédiation l'expertise linguistique (les savoir-faire que permettent de déployer les sciences du langage), d) de sensibiliser à la diversité des profils langagiers, en offrant des outils pour aborder la variation dans le langage (de ses usages courants à ses configurations atypiques).

C'est ainsi que nous présentons nos objectifs à nos étudiants et à nos partenaires, en insistant notamment sur le point b) et en déclinant ensuite ces objectifs suivant les différents parcours qui constituent la spécialité.

Points forts	Nous remercions pour l'expertise qui rend bien compte des principaux points forts de la mention (suivi des diplômés, parcours structurés et cohérents, environnement scientifique et socio-économique stimulant).
---------------------	---

Points	En termes de points faibles, l'expert souligne le manque de lisibilité de la structure
---------------	--

¹ <http://dep-sdl.u-paris10.fr/departement-des-sciences-du-langage/master-documents-electroniques-et-flux-d-informations-defi-br-deuxieme-annee-122356.kjsp?STNAV=&RUBNAV=/>

faibles

pédagogique de la spécialité. Il y a ici sans doute deux points à l'origine de cette impression.

Tout d'abord, **un problème matériel**. Au début de l'export tel qu'il a été généré automatiquement par la plateforme, l'expert se trouve confronté à une liste d'UE directement générée à partir de la plateforme de saisie des EC et clairement indigeste. Nous avons eu au demeurant une réunion en février dernier avec la personne en charge du pilotage des montages de dossiers à UPO qui avait souligné le caractère souvent redondant et peu lisible des informations fournies par les porteurs de dossiers sur UPO, résultant en partie à l'application informatique spécifique à l'université et nous avait affirmé que la cellule de pilotage prendrait en charge le lissage global avant envoi au ministère, avec en particulier l'élimination des redondances que nous avions pointées ensemble. Il s'avère que cette opération d'harmonisation, qui devait être prise en charge au niveau global de l'établissement, n'a finalement pas été effectuée : vu le nombre de cursus, il aurait fallu que chaque responsable de cursus puisse intervenir directement, ce que l'application interdisait.

Cela dit, dans le corps du document, § « Organisation en termes d'UE, Modalité pédagogiques », nous expliquons la politique didactique retenue pour la spécialité FLDL. Nous joignons à ce paragraphe explicatif 4 tableaux qui permettent de visualiser du S1 au S4 la progression des enseignements suivis. Nous n'avons sans doute pas été assez clairs, et nous nous en excusons, sur ce qui fait la spécificité et l'originalité des partis-pris pédagogiques dans FLDL dont ces tableaux sont censés rendre compte.

Deux points au moins auraient dû être précisés.

1. D'une part, la diffusion des connaissances repose sur quelques principes constants et invariables qui sont les suivants : répartition dans tous les semestres entre quatre blocs (trois au S4), dont un bloc matrice *Analyse des données et synthèse des connaissances* (équivalent à tronc commun). Ce bloc 1 qui constitue, dans une certaine mesure, la colonne vertébrale de la spécialité s'organise de façon constante sur les 4 semestres, autour de 3 thématiques qui sont « structure du langage » (problématique = système), « linguistique située » (problématique = usage), « spécialisation » (problématique relative à l'un des parcours). A chaque thématique invariable correspond une offre de formation à géométrie variable du S1 au S4.

2. Quelques précisions maintenant sur cette offre de formation variable : nous distinguons deux types de cours, ceux qui s'appuient sur une progression de l'acquisition des compétences et qui n'apparaissent qu'au M1 ou au M2 (il en va ainsi du cours *Le bilinguisme des enfants et les troubles du bilinguisme* accessible seulement en M2) et ceux pour lesquels, l'important est que, à l'issue du M2 les étudiants aient capitalisé un socle de connaissances pour pouvoir prétendre aux objectifs affichés en termes de compétences et de savoir-faire. Pour ces cours donc, peu importe que les étudiants les aient suivis au M1 ou au M2, il est en revanche indispensable qu'ils les aient validés au M2 (il en va ainsi du cours *comprendre l'orthographe*, qui apparaît deux fois dans les tableaux sub-cités).

Ce choix, mal commenté dans le document remis et donc à l'origine de cette impression de redondance non justifiée, tout en respectant une exigence disciplinaire, permet d'une part une flexibilité nécessaire pour répondre à l'hétérogénéité des profils, d'autre part une gestion des priorités relatives à chaque

parcours.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Concernant l'affichage des objectifs, nous continuerons à travailler dans ce sens à la fois dans les brochures et dans les plaquettes d'information sur notre master. Pour les redondances, indépendamment des précisions apportées ci-dessus qui justifient que certains cours soient proposés à la fois en M1 et en M2, nous veillerons dorénavant à ce que les intitulés d'UE soient différenciés d'un semestre à l'autre par des numéros : c'est déjà le cas dans les fiches d'Inscriptions pédagogiques.

Enfin nous espérons pouvoir développer considérablement l'ouverture internationale du master en profitant de l'organisation du Congrès WRAB III sur l'écriture qui doit réunir des congressistes d'une vingtaine de pays en Février 2014. Et nous veillerons à renforcer les collaborations existantes et à les concrétiser par des échanges d'étudiants.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

